Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Défrichement de 2800 m² du Bois Brûlé sur la Commune de Ballan-Miré (37510)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom | Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : Commune de Ballan-Miré

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : BAUMEL Laurent, Maire

RCS / SIRET | Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51.a	Défrichement d'une superficie de 2800 m²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Défrichement de 2800 m² du "Bois Brûlé" peuplé de chênes et de châtaigniers

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est la création d'un bâtiment à vocation sociale (Centre Social Jules Verne)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Durée du chantier : 12 mois
avec période de préparation d'un mois compris.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de Défrichement

(en annexe : copie demande autorisation de défrichement en cours d'instruction)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie défrichée Parcelle cadastrée AN n°174 de 22 476 m² (cf. extrait cadastral "vue aérienne")	2 800 m²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

"Bois Brûlé"

Commune de BALLAN MIRÉ (37510)

Coordonnées géographiques[1] Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui ☒ Non ☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Construction du Centre Social "Jules Verne.

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel du Sol : Bois

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** ☒ **Non** ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan local d'urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal du 19 octobre 2012.

reglement applicable à la zone UC.

(en annexe : copie plan de zonage et réglement zone UC)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** ☐ **Non** ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :
Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☒	☐	Périmètre de protection du forage "La Bonnetière" arrêté préfectoral de DUP du 27 octobre 1999 (en annexe : copie plan de servitude et extrait liste servitude d'utilité publique)
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ **Non** X Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** X Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La construction projetée à structure et ossature bois a été intégrée dans l'espace boisé.

Une frange de l'espace boisé actuel est conservé afin de conforter l'insertion de ce bâtiment dans son milieu naturel.

(en annexe : copie dossier permis de construire)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publiée** ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 5° b) et d), 8°, 10°, 19°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	
5	**Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* :** plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
– Extrait de relevé de propriété – Extrait cadastral 1/2000 et vue aérienne 1/2000 – Extrait plan de zonage du Plan local d'urbanisme approuvé le 19/10/2012 – Extrait règlement zone UC du P.L.U. approuvé le 19/10/2012. – Extrait liste servitudes d'utilité publique. – Extrait plan des servitudes d'utilité publique. – Copie dossier permis de construire n°037018 12 B0030. (en cours d'instruction) – copie dossier demande autorisation de défrichement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Fait à Ballan-Miré le 10 décembre 2012

Signature

Le Maire

Laurent BAUMEL

Cuynes
la Pierre
la Fontaine
la Verrerie
la Vigne Verte
la Romaine
l'Ile de Chamarandes
Port Foucault
l'Ile du Port Foucault
la Cabinière
la Rabinière
le Bas Chemin
les Pavillons
le Chamard
le Grand Chamard
la Fosse du Carrosse
le Port Cordon
le Sauge
le Ruisseau
le Pont aux Cics
Chemin du Parc
la Grande Maison
les Granges
la Tuilerie
la Galerie
les Vignes
la Rivière
la Claudinerie
la Rivière
la Rabinière
l'Auberdière
les Gaudins
les Petits Prés
le Grand Moulin
la Vergerie
les Vallées
la Charterie
les Caves
la Cour Verte
le Petit Bouchet
le Grand Bouchet
la Métrinière
la Haute Mignardière
la Pierre Fourdé
la Fauconnière
le Bon Repos
le Grand Moulin
les Rottiers
les Bois Carreaux
les Carreaux
la Jonchère
la Maison Grise
le Moulin Chemin
la Fosse du Carrosse
le Prévoir
le Pont Cordon
le Ruisseau
le Pont Libert
le Fuye
le Ruisseau
le Moulin
la Galerie
la Galerie
le Grand Moulin
la Verrerie
les Moulins
les Pierreaux
le Haut Bray
la Maison d'Ardaine
la Barrauderie
la Ronsière
la Fauconnière
la Pierre Fourdé
le Bon Repos
la Rivière
la Savattière
la Charterie
les Caves
la Cour Verte
le Petit Bouchet
le Grand Bouchet
la Métrinière
la Haute Mignardière

source : DGI-cadastre

Ce document ne constitue pas de preuve de la propriété de biens

BALLAN MIRE

Extrait cadastral

CLOS DE LA BONNETIERE

BOIS BRULE

Echelle : 1/1000

source DGI-cadastre

Edité le 12/11/2012

Ce document ne constitue pas de preuve de la propriété de biens

E SAINTE-ROSE

USf

LA BONNETIERE

CLOS DE LA BONNETIERE

J JOUR

35

BOIS BRULE

UC

LA RONCIERE

11

P13

P14

P12

UB

LE PUITS TESSIER

LE MOULIN A VENT

LA GARE

BOIS MOREAU

Bourgueil & Rouleau 148 rue Lakanal - BP 35812 37058 Tours cedex 1 T: 02 47 54 53 89 - F: 02 47 54 15 99 E: agence@bourgueilrouleau-architectes.fr	Maître d'Ouvrage MAIRIE DE BALLAN MIRE 12 Place du 11 Novembre 37510 BALLAN-MIRE	IND.	DATE	MODIFICATION	PROJET	CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL JULES VERNE Rue Henri Dunant 37510 Ballan-Miré		
					DESSIN	PLAN DE MASSE PROJET		
					ORIGINE	ARCHITECTE	ECHELLE 1/1000	PC
					REFERENCE	PC	DATE 11/2012	PC2.a

PHOTOGRAPHIE ENVIRONNEMENT LOINTAIN

REÇU LE
19
MAIRIE

PHOTOGRAPHIE ENVIRONNEMENT PROCHE

Bourgueil & Rouleau

148 rue Lakanal - BP 35812
37058 Tours cedex 1
T: 02 47 54 53 89 - F: 02 47 54 15 99
E: agence@bourgueilrouleau-architectes.fr

Maître d'Ouvrage	IND.	DATE	MODIFICATION
MAIRIE DE BALLAN MIRE 12 Place du 11 Novembre 37510 BALLAN-MIRE			Bourgueil & Rouleau architectes du l.g. 148 rue Lakanal - BP 35812 - 37058 Tours cedex 1 Tel : 02 47 54 53 89 - Fax : 02 47 54 15 99

PROJET	CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL JULES VERNE Rue Henri Dunant 37510 Ballan-Miré				
DESSIN	PHOTOGRAPHIE ENVIRONNEMENT LOINTAIN & PROCHE - ETAT EXISTANT				
ORIGINE	ARCHITECTE	ECHELLE	SE	PC	PC7-8
REFERENCE		DATE	11/2012		